

Musée associatif Mémoire d'Islande et Terre-Neuve

Aménager la salle Saint-Denis avec une scénographie chronologique forte de l'expérience de ses bénévoles.



Pierrier

Cette ambition se traduit par des investissements tels que des vitrines pour exposer les souvenirs de campagnes à Islande glanés pendant de nombreuses années.



Mur des disparus en mer

Exposer cette collection dans les meilleures conditions de visibilité (éclairage), avec accès et accompagnement adaptés aux handicaps.



La maquette de la goélette Aurore, réplique fidèle d'une goélette paimpolaise à hunier.

Montrer le parallèle avec le développement socio-économique de la région.



SOUSCRIPTION

Pour l'aménagement du Musée associatif Mémoire d'Islande et Terre-Neuve.



Association Plaeraneg Gwechall
6 rue Abbé Le Jeune
22620 Ploubazlanec

courriel : plaeraneg_gwechall@orange.fr

Site: <https://museememoiredislande.fr>

Soyez acteur des projets

L'association Plaeraneg Gwechall créée en 1993 est composée de descendants de pêcheurs et de passionnés qui mènent depuis 31 ans un travail de collecte et de sauvegarde. L'ancien musée fût inauguré en 1994, afin de présenter les objets collectés et faire vivre la mémoire des pêcheurs à Islande et Terre-Neuve.



- ❖ Grâce aux témoignages de descendants, comprendre l'influence de cette mer nourricière sur la vie locale.
- ❖ Valoriser cette histoire, avec une constante :

l'authenticité!

Votre don est l'atout de notre patrimoine

- ❖ Mettre dans un état de conservation optimal ces témoignages issus de collections personnelles.
- ❖ Développer un volet pédagogique pour tout public, vulgarisation pour certains, approfondissement pour d'autres...



- ❖ Rendre accessible le lien avec le patrimoine local fortement marqué par son passé maritime.



BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Oui, je participe à la souscription publique. Je fais un don de : pour aider à l'aménagement du musée Mémoire d'Islande et Terre-Neuve dans la salle Saint-Denis à Ploubazlanec.

Chèque à établir à l'ordre de l'association Plaeraneg Gwechall, 6 rue Abbé Le Jeune 22620 Ploubazlanec

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal à conserver.

Ce reçu fiscal sera établi exclusivement au nom et à l'adresse indiquée sur le chèque

Pour les particuliers, ce don est déductible (merci de cocher la case qui vous concerne) :

de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable.

de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 €.

Pour les entreprises, ce don est déductible :

de l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 60 % du don dans la limite de 5 % du chiffre d'affaire HT

Coordonnées :

Nom ou Société

.....

Adresse

.....

Tél :

Courriel :

.....

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Votre nom sera supprimé de la liste nominative des donateurs si vous le souhaitez. Dans ce cas, cochez la case suivante :

je souhaite que mon nom soit supprimé de la liste.